

Les FORAITS PARADYSE

Appels gratuits vers 5 numéros
tout opérateur*

PRIX MENSUEL DES FORAITS

Report des minutes non consommées du forfait, reportées sur le mois suivant dans la limite du forfait choisi et décomptées à l'issue du forfait mensuel en cours (report non applicable pour le crédit de 5h de communications/numéro vers les 5 numéros de votre choix inclus dans les forfaits 2h et 4h). Report non cumulable d'un mois sur l'autre.

SMS ILLIMITÉS

24H/24, 7J/7, tout opérateur

1 h

19,90 €

Tarif mensuel avec engagement 24 mois
(disponible aussi avec engagement 12 mois pour 3€ de plus/mois)

INTERNET & FULL MAILS ILLIMITÉS

24H/24, 7J/7

INCLUS



SMS ILLIMITÉS

24H/24, 7J/7, tout opérateur

1 h

24,90 €

3 h

36,90 €

2 h

39,90 €

4 h

52,90 €

Tarif mensuel avec engagement 24 mois
(disponible aussi avec engagement 12 mois pour 5€ de plus/mois)
* Appels vers 5 numéros jusqu'à 5 heures par numéro/mois

SMS illimités : 24H/24 et 7J/7 vers tous les opérateurs, en France métropolitaine, à usage privé entre 2 personnes physiques, vers 99 destinataires différents par mois maximum (hors SMS surtaxés). **Appels gratuits vers 5 n° favoris (pour les forfaits Paradise 2h et 4h)** : Appels vers 5 n° de votre choix (fixes ou mobiles) valables 24H/24, 7J/7 vers tous les opérateurs dans la limite de 5h de communications voix par n° et par mois (crédit non reportable d'un mois sur l'autre), pour des communications métropolitaines interpersonnelles et à usage privé hors n° courts, spéciaux, surtaxés, data, boîtiers radios et plateformes téléphoniques (3h /appel maximum). Au-delà de 5h de communications voix/mois pour chaque n° favori, les appels sont décomptés du forfait puis facturés au-delà du forfait. **Tout Internet et Full Mails illimités** (incluant l'application Virgin Mobile Social Club) : navigation illimitée 24H/24, 7J/7 sur Internet depuis la France métropolitaine (hors services payants) sous réserve d'un mobile compatible. **Au-delà d'un usage de 500 Mo/mois**, réduction possible du débit jusqu'à la prochaine date de facturation pour limiter la dégradation de la qualité du réseau. **Usages modem, voix sur IP, peer to peer, newsgroups, envois de spams interdits et facturés hors forfait au tarif en vigueur (0,06 €/mn à la seconde après la première minute indivisible en CSD ou 0,06 €/10ko en GPRS).**

OPTIONS ET SERVICES INCLUS

- Répondeur au 888
- Suivi conso au *144#
- Double appel
- Présentation du numéro
- SAV pendant 12 mois pour tout achat d'un pack Virgin Mobile

VOTRE CRÉDIT DE COMMUNICATIONS

- Les communications voix/SMS/MMS en France métropolitaine, hors numéros spéciaux, sont décomptées du forfait au tarif en vigueur (cf fiche tarifaire).
- La durée indiquée correspond à un usage exclusif en communications voix nationales, hors numéros courts, spéciaux et surtaxés.
- Les autres types de communications/services sont facturés hors-forfait au tarif en vigueur (cf fiche tarifaire)
- Facturation à la seconde dès la 1^{ère} seconde de communication pour les appels nationaux vers fixes et mobiles, hors numéros spéciaux.

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE FACTURATION

- En fonction de la date d'activation, le forfait se remet à jour le 1^{er}, 8, 15 ou 22 de chaque mois. Entre la date d'activation de la ligne et la remise à jour de son forfait, le client dispose d'un prorata temporis de son abonnement.
- Passage d'un forfait d'une durée de communication inférieure possible à partir du 3^{ème} mois et facturé du 3^{ème} au 6^{ème} : 30 €, gratuit ensuite.
- Au moment de votre demande de migration, si votre période d'engagement restante est supérieure à la période d'engagement de la nouvelle offre souscrite, votre période d'engagement restante est inchangée. Dans les autres cas, vous vous réengagez sur la période d'engagement de la nouvelle offre souscrite (à compter de la date de la souscription à celle-ci)
- Paiement mensuel autre que prélèvement automatique ou prélèvement sur CB : 3 €/mois.

CONDITIONS DE RÉSILIATION

- Le contrat peut être résilié par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 10 jours. La résiliation du contrat prendra effet dans un délai de 10 jours à compter de la réception de la demande de résiliation. Le Client reste redevable du forfait ainsi que des communications passées jusqu'à résiliation effective de son contrat.
- Lorsque le Client est engagé pour une période de 12 mois, s'il résilie avant la fin de la période initiale d'engagement, les redevances d'abonnement restant à courir jusqu'à l'expiration de cette période deviennent immédiatement exigibles.
- Lorsque le Client est engagé pour une période de 24 mois ou en cas de modification du contrat impliquant un réengagement pour le Client pour une période supérieure à 12 mois, le contrat peut être résilié dans les 12 premiers mois moyennant le paiement des redevances d'abonnement restant à courir jusqu'au 12^{ème} mois inclus et 25% des montants des redevances restantes dues du 13^{ème} au 24^{ème} mois. Si la résiliation intervient à compter du 13^{ème} mois, le client est redevable de 25% des montants des redevances dues jusqu'à la fin de la période d'engagement.

RÉSEAUX / TECHNOLOGIES

GSM/GPRS + EDGE/3G+ (sous réserve de disposer d'un mobile compatible).

SERVICE CLIENT

- Accès depuis un mobile : 846.
- appel gratuit jusqu'à la mise en relation avec un Conseiller Clientèle
- puis appel décompté du forfait au prix d'une communication nationale ou à 0,35 €/min au-delà du forfait
- l'appel est gratuit après les 3 premières minutes de communication avec un Conseiller Clientèle
- appel décompté à la seconde dès la 1^{ère} seconde
- Accès depuis un poste fixe :
- 0 811 011 846 (coût d'un appel local) : pour tout appel concernant le Service Après Vente, l'assistance technique, les réclamations
- 0 825 311 411 (0,15€/min) : pour toute autre demande
- Par courrier : Virgin Mobile - CS 10701 - 35507 VITRE CEDEX
- Par mail sur www.virginmobile.fr dans la rubrique contact.